



## UN STAGIAIRE EN 2017-2018, POURQUOI PAS ?

Avez-vous fait part à votre direction de votre souhait d'accueillir un stagiaire cette année ? Partager notre expertise est non seulement essentiel, mais cela nous assure également des futurs collègues avec une expérience de qualité ! En effet, c'est en s'engageant auprès de la relève qu'on participe à la formation de celles et ceux qui nous succéderont et avec qui nous travaillerons. Le nouveau slogan du comité d'encadrement des stagiaires en fait d'ailleurs grand cas... Plus d'information en page 2.

**CE** comité d'encadrement des stagiaires  
*Un stagiaire, un futur collègue*

# Bonne rentrée!

Les membres du Conseil d'administration et du personnel de l'Alliance souhaitent une bonne rentrée aux membres de la FGJ et de la FP.



© Freepik

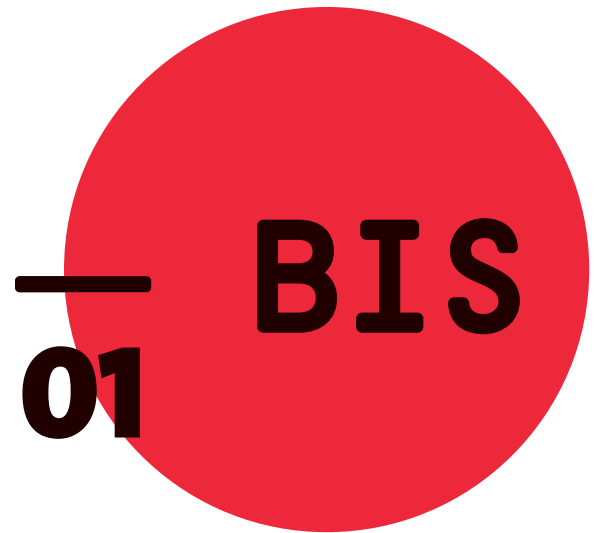
## BONNE ANNÉE SYNDICALE

J'espère que vous avez passé un bel été, malgré le soleil quelque peu déficient, que vous en avez profité pour refaire le plein d'énergie afin d'entamer cette nouvelle année scolaire et syndicale. La préparation d'une rentrée vous demande 1001 choses à faire pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions et vos directions vous font part des orientations institutionnelles et ministérielles dont vous aurez à tenir compte tout au long de l'année.

À cet égard, il m'importe de rappeler que le gouvernement libéral, qui dit accorder une priorité en éducation, a choisi la fin de l'année scolaire pour dévoiler sa *Politique sur la réussite éducative...* Le ministre de l'Éducation n'aurait pas pu trouver meilleur moyen pour démontrer tout le mépris qu'il a envers les enseignantes et les enseignants. C'est inadmissible ! Nous reviendrons d'ailleurs sur le contenu de cette fameuse politique au cours des prochaines semaines.

### RESPECT

Bien que le gouvernement n'apporte pas de coupes importantes dans le budget de l'éducation, il ne propose que de légers investissements. La CSDM quant à elle aborde l'année sous la perspective du développement. En effet, après avoir atteint son équilibre budgétaire, non sans avoir coupé dans de nombreux postes, et par conséquent dans d'importants services, notre employeur a adopté en juin dernier son budget pour 2017-2018, sous le thème de l'optimisation, du développement et de la croissance. Encore une fois, nous devons être vigilants et ne pas nous laisser séduire par le chant des sirènes. Bien qu'il y ait des investissements annoncés pour des mesures spécifiques, notamment pour les élèves en début de parcours scolaire, cela ne comblera pas le trou béant laissé par toutes les coupes subies au cours des dernières années et dont les écoles, les profs et les élèves ont été victimes. Pour maintenir son équilibre budgétaire, et dans cette perspective d'optimisation, de gains en productivité ainsi que de projets de développement « innovants », ne soyons pas étonnés si la CSDM demande encore à son personnel d'en faire plus avec moins... C'est donc à nous de voir à ce que cet équilibre ne se fasse pas sur notre dos. Nous devons redoubler d'efforts pour défendre avec vigueur notre autonomie professionnelle et notre contrat de travail. N'oublions pas non plus le contexte de la loi 105 et des frivolités lancées par les Jeunes Libéraux en faveur de la création d'un ordre professionnel pour les profs, qui nous invite aussi à être doublement attentifs. Collectivement, nous devons veiller à ce que



monsieur et madame tout le monde ne s'immiscent pas dans notre profession. Il faut se méfier de tous ces gérants d'estrade qui croient avoir une recette miracle pour « favoriser la réussite » et qui nous disent comment enseigner dans notre classe ! C'est une question de respect !

### OUVERTURE

Le Québec ouvre actuellement ses frontières à des milliers de personnes en provenance de l'étranger. Il s'agit d'une preuve qu'il peut être une terre d'accueil pour ces gens qui vivent des situations extrêmement difficiles, entre autres liées à la montée de l'extrême droite et aux politiques de fermeture malheureusement de plus en plus répandues dans le monde. Ne nous laissons pas influencer par ces discours et faisons en sorte que nous puissions accueillir ces personnes vulnérables de façon digne. Veillons à ce que les enfants sans-papiers puissent bénéficier d'une insertion scolaire adaptée à leurs besoins et à leur situation, tout en étant respectueux des enseignantes et des enseignants qui les accueillent. À l'instar de ce que nous réclamons pour nos élèves actuels, offrons à ces nouveaux élèves les services éducatifs nécessaires, et ce, dans des écoles saines. C'est le principe d'égalité des chances pour tous que nous défendons avec force.

En ce début d'année, il m'importe de rappeler cet élément de la déclaration de principes de la FAE, à laquelle nous adhérons : une société ouverte, accueillante et respectueuse de la différence est une source d'enrichissement culturel, social et politique pour l'ensemble de ses citoyennes et citoyens.

Bonne rentrée !



Catherine Renaud, présidente

# FORMATION DE L'ÉQUIPE SYNDICALE

En ce début d'année 2017-2018, c'est le temps d'élire les membres qui vous représenteront à titre de personnes déléguées, ainsi qu'au sein des autres comités de l'équipe syndicale (CPEPE, CE, CLP et CEEREHDAA). Les formulaires de nomination ont été livrés dans l'envoi hebdomadaire et sont également disponibles à la page **FORMULAIRES** du site de l'Alliance ([alliancecesprofs.qc.ca](http://alliancecesprofs.qc.ca)). En cette année d'intensification des négociations de la convention collective locale, nul besoin de rappeler l'importance d'élire les personnes déléguées et de former une équipe syndicale solide dans tous les établissements. Il est aussi essentiel d'adopter votre politique locale de consultation (disponible en ligne dans la page des Fiches syndicales et dont quelques exemplaires sont insérés dans l'envoi cette semaine) afin de bien baliser les mécanismes de concertation entre les personnes déléguées et les membres du CPEPE, du CE, du CLP et du CEEREHDAA. Il faudra aussi, en conformité avec l'article 4-2.00 de la convention collective locale, établir vos modalités de participation sur les objets prévus dans la LIP. Vous êtes donc invités à tenir une réunion syndicale et à procéder, dès aujourd'hui ou demain, à l'élection de vos représentants. Pour mieux connaître le rôle des membres de l'équipe syndicale, consultez la brochure **ROC — Rôle de l'équipe syndicale**, disponible en ligne dans la page des Fiches syndicales et dont quelques exemplaires sont insérés dans l'envoi cette semaine. Au besoin, n'hésitez pas à contacter le membre du Conseil d'administration responsable de votre établissement.

Martin Bibeau, vice-président  
Yves Parenteau, conseiller

## FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES LISTE DE PRIORITÉ — ASSEMBLÉES DE PLACEMENT EN PERSONNE



Il y aura des assemblées de placement les 5 et 6 septembre pour l'attribution de postes menant à la permanence (à temps plein) et de contrats à temps partiel. Elles auront lieu à l'école Père-Marquette, située au 6030, rue Marquette.

Ces assemblées s'adressent à toutes les personnes inscrites à la liste de priorité. Cependant, les personnes qui ont déjà un contrat à temps partiel pourront faire le choix d'un poste menant à la permanence, mais ne pourront pas changer de contrat à temps partiel. L'entrée en fonction est le 11 septembre 2017.

**HORAIRE DE CONVOCATION** (cet horaire se retrouve sur le site SAI)

DATES	CHAMPS	DÉBUT DE L'ASSEMBLÉE
Mardi 5 septembre	04 à 07 03 disciplines (sciences et espagnol)	18 h
Mercredi 6 septembre	01-ADS-Secondaire et disciplines	17 h
	01-ADP-Préscolaire et primaire	17 h 30
	02-Préscolaire	18 h
	03-Titulaire	19 h

La liste des postes offerts sera disponible une heure avant l'heure de votre convocation.

Élise Longpré, conseillère

## FORMATION SYNDICALE — LA TÂCHE

L'Alliance offre une session de formation afin de vous soutenir dans la compréhension et l'élaboration de votre tâche (éducative, complémentaire et TNP). On répondra à toutes vos interrogations afin que votre tâche soit conforme aux dispositions de la convention collective et aux nouvelles modalités de l'Entente nationale.

Les membres intéressés doivent s'inscrire à l'avance et devront apporter tous les documents pertinents afin de travailler sur des situations concrètes.

La session aura lieu **le mercredi 13 septembre de 17 h à 19 h**, au secrétariat de l'Alliance. Une collation sera servie à 16 h 30.

Les inscriptions doivent être transmises **avant 16 h le mercredi 6 septembre** en utilisant le formulaire en ligne dans le site de l'Alliance. Pour de plus amples renseignements, contacter Fanny Pante au 514 383-4880, poste 238.

Elaine Bertrand, vice-présidente

## UN STAGIAIRE EN 2017-2018, POURQUOI PAS ?

(suite de la une)

À l'heure actuelle, la CSDM peine à combler les demandes de stage dans certaines matières alors que des enseignants refusent de recevoir des étudiants de 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> année de baccalauréat, préférant les étudiants de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année, ce qui a pour effet de diriger des candidats ailleurs. L'UQAM, par exemple, a dû transférer plus de 50 % des demandes de stage dans d'autres commissions scolaires et dans des écoles privées de la région de Montréal. Les écoles privées ne reçoivent pas de subventions ministérielles pour l'accueil des stagiaires, mais ont compris qu'en les accueillant elles s'assurent de combler leurs besoins en suppléance. En effet, la plupart du temps, le stagiaire cherche à rester dans son milieu de stage après ses études.

Notez que la CSDM vous fera parvenir dès la rentrée un courriel contenant la liste des besoins des universités. Cette dernière sera également disponible sur la page des stages en enseignement d'Adagio dans la section *Actualités*.

Vous avez jusqu'au 15 septembre pour faire une offre de stage pour l'automne et jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre pour l'hiver 2018. Parlez-en à vos collègues et avisez votre direction de votre désir de soutenir la relève ! Cette dernière pourra d'ailleurs vous indiquer les besoins les plus urgents pour cette année.

Elaine Bertrand, vice-présidente  
Vincent Hamel Davignon, conseiller

